









Avec la création de la charge de secrétaire d'État à la marine, en 1669, « la marine se fit plus bureaucratique¹ », nous dit Michel Vergé-Franceschi. Sous l'impulsion des premiers détenteurs de cette nouvelle charge, c'est-à-dire de Colbert père et fils, puis de Phélypeaux père et fils, ce ministère devint en effet une des principales administrations centrales de l'Ancien Régime.

L'essentiel des subdivisions administratives du secrétariat d'État fut créé sous le règne de Louis XIV. C'est ainsi qu'apparurent tour à tour les bureaux du Ponant et du Levant (1669), puis ceux des fonds de la marine (1678), des archives (1699), des consulats du Ponant (1709), des colonies (1710) et celui des classes (1711). Ils furent ultérieurement complétés par le dépôt des cartes et plans (1721), le bureau des consulats du Levant et celui de la police des ports (1738). Cette subdivision a cours jusqu'en 1786, année où Castries réorganisa les branches en quatre grandes directions. Naissent alors l'intendance générale des fonds, la direction générale des ports, l'administration des consulats et des classes et l'intendance générale des colonies. En incluant le dépôt des archives et celui des cartes, cette administration centrale emploie, au moment de la Révolution, environ 150 personnes.

Si nous sommes bien renseignés sur le fonctionnement des branches administratives du littoral métropolitain ou des colonies, nous le sommes beaucoup moins sur la vie des bureaux dans la capitale. Certes, nous disposons de quelques travaux épars, comme, par exemple, celui d'Étienne Taillemite sur les archives de la Marine², mais aucune étude complète des bureaux ministériels n'a été publiée à ce jour.

- Le colloque souhaite donc donner une vision d'ensemble de la vie de ces bureaux, s'intéressant aussi bien à l'évolution des attributions administratives, aux chevauchements de compétences avec d'autres ministères, qu'aux recrutements, carrières, et rémunérations et tâches quotidiennes des personnels.
- On se penchera également sur l'environnement matériel des bureaux ainsi que sur l'histoire des bâtiments qui les ont abrités.
- L'étude des liens avec les administrateurs locaux, l'analyse des correspondances (notamment leur conservation dans les archives), enrichira la réflexion sur les pratiques administratives de l'État.
- De même, la définition des réseaux d'influence et le rôle des commis dans l'orientation des politiques maritimes de la France offrent toute une série de questionnements propres à renouveler la vision convenue de celles-ci.

MOTS CLES

Marine, Colonies, Amirautés, Ports, Classes, Commerce, Consulats, Archives, Cartes et plans, Bureaux, Commis, Ministres, Etat, Administration, Potitique, Ancien Régime, Versailles.

¹ La Marine française au xvIII^e siècle. Guerres – Administration – Exploration, Paris, Sedes, 1996, p. 206.

² « Les archives et les archivistes de la Marine des origines à 1870 », dans : Bibliothèque de l'École des Chartes, vol. 127 (1969), p. 27-86.



Comité d'organisation

Sous l'égide du Laboratoire **CERHIO-Lorient** CNRS UMR 6258 - Centre de recherches historiques de l'Ouest – **Université de Bretagne-Sud**



www.univ-ubs.fr/cerhio

- Sylviane LLINARES Professeur des universités
- Jorg ULBERT Maître de conférences

Université de Bretagne-Sud

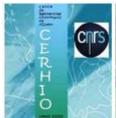
CERHIO-Lorient CNRS UMR 6258 - Maison de la Recherche Faculté de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, 4, rue Jean-Zay BP 92116 56321 Lorient CEDEX

Tél.: 00 33 - (0)2 98 87 65 07

sylviane.llinares@univ-ubs.fr et jorg.ulbert@univ-ubs.fr

LIEU DU COLLOQUE Lorient - Université de Bretagne-Sud

Faculté des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, PAQUEBOT - 2ème étage - **Amphithéâtre Cheval Marin**









La liasse et la plume

Les bureaux du secrétariat d'État à la Marine sous l'Ancien Régime (1669-1792)

Organisation – personnels – attributions

Jeudi 12 juin 2014

14h00 - Accueil des participants

Ouverture du colloque

14h30 - Introduction

• La monarchie administrative : état des connaissances et perspectives - Jörg Ulbert, Université de Bretagne-Sud.

Première partie - Le ministère

- 15h00 Des bureaux pour la Marine : l'hôtel des Affaires étrangères et la Marine à Versailles, 1760-1761 Basile Baudez, Université de Paris-Sorbonne-Paris IV.
- 15h30 Centralisation administrative et circulation de l'information. Les pratiques épistolaires des administrateurs de la Marine (XVIII^e XVIIII^e siècles) Sébastien Martin, Université de Nantes.

Pause

- 16h15 Comité, commission et conseil, la praxéologie de la réforme au sein du ministère de la Marine sous Louis XVI Sylviane Llinares, Université de Bretagne-Sud.
- 16h45 Interpréter, produire et diffuser l'information technique et savante. Le cas de l'artillerie sous l'administration de Maurepas (1723-1749) David Plouviez, Université de Nantes.

17h15 - Discussion.

Diner du colloque - Lorient

09h30 - Accueil des participants

Deuxième partie - Les bureaux

- 10h00 Le bureau des consulats au ministère de la Marine, Jörg Ulbert, Université de Bretagne-Sud.
- 10h30 Le bureau des colonies : organisation et pratiques pendant la guerre de Sept Ans Céline Mélisson, Université de Tours.
- 11h00 Le bureau des colonies et ses commis : une administration impériale ? Marie Houllemare, Université de Picardie.

11 h 30 – Discussion

Déjeuner du colloque - Lorient

Troisième partie - Les agents

- 14h00 La gestion des carrières des commissaires aux classes par les bureaux du sécrétariat à la marine : dossiers, nominations et promotions -Jérôme Sublime, Université de Paris I.
- 15h00 La note et la plume : la double carrière de Philémon Pierre Dumetz, aux racines d'une dynastie au service de la Marine Youri Carbonnier, Université d'Artois.
- 15h30 Nicolas Goix, mathématicien, affairiste et premier commis de la Marine et des Finances Olivier Corre, Université de Bretagne-Sud.

16h00 - Discussion

16h30 - Conclusion du colloque

Synthèse et perspectives (Sylviane Llinares – Univeristé de Bretagne-Sud)

17h - Cloture du colloque